

### **Du côté de l'Agriculteur normand... Alors, combien de vaches ?**

La polémique fait toujours rage autour de la ferme dite de 1000 vaches. Ainsi, après que certaines enseignes aient fait savoir qu'elles entendaient boycotter le lait issu de ce regroupement d'exploitations, on apprend que le collecteur a décidé d'affecter les volumes produits à une transformation industrielle non-destinée à la consommation humaine. Cette décision m'interpelle. Rappelons d'abord que le regroupement atteint à ce jour 500 vaches laitières. Est-ce donc le sort réservé par la distribution et par la coopération aux exploitations qui atteindraient une taille trop importante ? Mais au fait, c'est combien la taille maximale ? 500 vaches ? 200 vaches ? Et pour les autres productions, combien de poulets ? Combien de poules pondeuses ? Combien d'hectares de légumes ? On peut multiplier les questions.

Dans le même temps, on se pose moins de questions quand il s'agit d'importer du lait venu d'Allemagne où les exploitations de plusieurs milliers de vaches sont monnaie courante. De même, s'agissant du textile, les enseignes qui se parent de toutes les vertus ont moins de scrupules à mettre en rayon des produits issus de pays en développement, élaborés dans des conditions sociales déplorables. Deux poids, deux mesures ? Quoi qu'il en soit, on assiste à une dérive dont on ne sait où elle peut conduire ses propres initiateurs.

Ludovic Blin - Président de la section lait de la FDSEA de la Manche